

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 9 mars 2021 fixant au titre de l'année 2021 la répartition par académie des postes offerts aux concours externe, concours externe spécial, troisième concours, second concours interne et second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENH2105232A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 9 mars 2021, le nombre total de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2021, fixé à 9 890 postes, est réparti qu'il suit :

- concours externe : 8 684 postes ;
- concours externe spécial : 190 postes ;
- troisième concours : 689 postes ;
- second concours interne : 303 postes ;
- second concours interne spécial : 24 postes.

La répartition académique des postes à pourvoir au concours externe et au concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2021 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL
AIX-MARSEILLE	420	
AMIENS	275	
BESANCON	140	
BORDEAUX	226	25
CAEN	115	
CLERMONT-FERRAND	95	
CORSE	27	27
CRETEIL	1 420	
DIJON	210	
GRENOBLE	363	
GUADELOUPE	50	7
GUYANE	172	3
LILLE	510	
LIMOGES	54	
LYON	460	
MARTINIQUE	32	15
MAYOTTE	160	
MONTPELLIER	225	11

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE	POSTES OFFERTS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL
NANCY-METZ	270	2
NANTES	204	3
NICE	190	1
ORLEANS-TOURS	310	
PARIS	202	
POITIERS	130	
REIMS	162	
RENNES	130	30
REUNION	150	1
ROUEN	213	
STRASBOURG	170	55
TOULOUSE	191	10
VERSAILLES	1 408	

La répartition académique des postes à pourvoir au troisième concours de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2021 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU 3EME CONCOURS
AIX-MARSEILLE	20
AMIENS	15
BESANCON	5
BORDEAUX	15
CAEN	3
CLERMONT-FERRAND	5
CORSE	4
CRETEIL	200
DIJON	20
GRENOBLE	12
GUADELOUPE	5
GUYANE	10
LILLE	20
LIMOGES	1
LYON	20
MARTINIQUE	1
MONTPELLIER	32
NANCY-METZ	19
NANTES	23
NICE	19
ORLEANS-TOURS	10
PARIS	5

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU 3EME CONCOURS
POITIERS	14
REIMS	4
RENNES	10
REUNION	31
ROUEN	7
STRASBOURG	10
TOULOUSE	5
VERSAILLES	144

La répartition académique des postes à pourvoir au second concours interne et au second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles au titre de l'année 2021 est fixée ainsi qu'il suit :

ACADEMIES	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE	POSTES OFFERTS AU SECOND CONCOURS INTERNE SPECIAL
BESANCON	5	
BORDEAUX	11	3
CAEN	2	
CLERMONT-FERRAND	5	
CORSE	1	1
CRETEIL	45	
GRENOBLE	5	
GUADELOUPE	8	
GUYANE	65	
LYON	10	
MARTINIQUE	2	
MAYOTTE	25	
MONTPELLIER	12	
NANCY-METZ	9	
NICE	15	
ORLEANS-TOURS	10	
PARIS	3	
POITIERS	6	
REIMS	4	
RENNES		5
REUNION	8	
STRASBOURG		15
TOULOUSE	4	
VERSAILLES	48	